



---

Connecting People,  
Pollinators and Places

## Ville des abeilles Formulaire de demande

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à [shelly@beecitycanada.org](mailto:shelly@beecitycanada.org) ou au 647-402-0133.

## A) Informations sur la ville/collectivité

**Municipalité/Première nation :** Ville de Beloeil

Province/territoire : Québec

**Maire, chef de bande ou conseiller municipal**

Nom et titre : Nadine Viau, mairesse

**Nom du demandeur et titre :** Patricia Côté, Coordinatrice en environnement

Département ou service : Direction de l'urbanisme

Adresse : 777 rue Laurier

Ville/réserve : Beloeil

Province/territoire : Québec

Code postal : J3G 4S9

Courriel : [pcote@beloeil.ca](mailto:pcote@beloeil.ca)

Téléphone : 450-467-2835, poste 2850

**Référent Bee City et titre** (en l'absence de demandeur)\_\_\_\_\_

Département ou service\_\_\_\_\_

Adresse\_\_\_\_\_

Ville/réserve\_\_\_\_\_ Province/territoire\_\_\_\_\_

Code postal\_\_\_\_\_

Courriel\_\_\_\_\_ Téléphone\_\_\_\_\_

Veillez lister les membres composant votre communauté de protecteurs des pollinisateurs Bee City. Cette équipe sera responsable de l'encadrement du programme et de sa mise en œuvre (*agrandissez ou réduisez le tableau si nécessaire*) :

Nom	Affiliation	Courriel
Patricia Côté	Coordinatrice en environnement	
Maude Zawadzki	Chef de service aux opérations et à l'amélioration continue	

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à [shelly@beecitycanada.org](mailto:shelly@beecitycanada.org) ou au 647-402-0133.

Simon Marcel	Contremaître espaces verts	
Dany Dolan	Directeur des travaux publics	

**Contact média** (en l'absence de demandeur)

Nom et titre \_\_\_\_\_

Département ou service \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Décrivez les différentes initiatives déjà mises en œuvre dans votre ville, votre communauté ou région et qui ont pour but d'aider les pollinisateurs. Il peut s'agir de jardins pour pollinisateurs existants, de projets de restauration d'habitats, d'efforts de réduction ou d'arrêt de l'usage de pesticides ou bien d'activités éducatives destinées à informer sur le rôle et l'importance des pollinisateurs.

Voici les différentes initiatives de la Ville de Beloeil :

- Aménagements floraux intégrant des plantes mellifères
- Distribution annuelle de marguerites aux résidents; l'emblème floral de la ville.
- Aménagement d'une forêt nourricière par la Ville en 2021 incluant la plantation de 20 arbres et 220 arbustes fruitiers. On y retrouve également 350 herbacées incluant des fleurs, des fines herbes, des fruits et des légumes.
- Réalisation d'un projet de jardins communautaires inclusifs au printemps 2022 pour assurer l'accès à des bacs de jardinages surélevés aux personnes à mobilité réduite avec des organismes communautaires de la région.
- Réalisation du plan directeur des espaces verts en 2022 pour revoir la gestion des espaces verts en intégrant un plus grand souci pour la biodiversité et les pollinisateurs.

- Depuis 2022, la Ville de Beloeil permet l'apiculture urbaine en dehors de la zone agricole. Ainsi, des résidents en zone urbaine peuvent maintenant posséder des ruchers s'ils font une demande de permis et qu'ils respectent les critères pour être éligibles à l'apiculture urbaine. Des publications ont été réalisées en 2021 et 2022 pour sensibiliser les résidents au sujet du déclin des abeilles.
- À l'été 2022, la Ville de Beloeil a installée une ruche dans le parc Naturel des trente arpents derrière le centre culturel. Des ateliers de sensibilisations et d'éducation des résidents y sont organisés pour faire découvrir le monde des abeilles et leur importance comme pollinisateurs.
- Distribution de semences mellifères aux citoyens dans le cadre de l'événement terre (printemps 2022).

## **B) Frais annuels d'inscription**

Il n'y a pas frais d'inscription pour la demande initiale. Les frais s'appliqueront uniquement lors du renouvellement de l'inscription annuelle.

Moins de 5 000 habitants	GRATUIT
De 5 001 à 10 000 habitants	150 \$
De 10 001 à 25 000 habitants	200 \$
De 25 001 à 50 000 habitants	300 \$
De 50 001 à 100 000 habitants	400 \$
De 100 001 à 250 000 habitants	500 \$
De 250 001 à 500 000 habitants	750 \$

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à [shelly@beecitycanada.org](mailto:shelly@beecitycanada.org) ou au 647-402-0133.

De 500 001 à 1 000 000 d'habitants	1000 \$
+ d'un million d'habitants	1500 \$

## C) Engagement et actions

Je/nous, soussigné, comprends que le programme de Ville des abeilles consiste en trois engagements et notre ville s'engage à mener des actions visant à les soutenir.

1. **Création d'un habitat sain pour les pollinisateurs** : Décrivez les actions que vous allez mener pour créer, améliorer ou maintenir un habitat pour les pollinisateurs tout en réduisant ou supprimant l'utilisation de pesticides (*ajoutez ou supprimez des lignes si nécessaire*).

Voici l'engagement de la Ville de Beloeil pour la création d'habitat sain pour les pollinisateurs :

- Privilégier les plantes mellifères pour les aménagements floraux et paysagers de la Ville.
- Appliquer des principes de gestion différenciée de la végétation dans les espaces publics en divisant les sections où la tonte devra se faire selon différentes catégories (gestion soignée, courante, rustique ou encore naturelle)
- Aménagement de parcs biophiliques : appliquer des principes de gestion différenciée de la végétation et diversifier les plantations dans un souci des pollinisateurs.
- Prévu en novembre 2022: Adopter et faire appliquer un nouveau règlement pour régir l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais avec le principe d'interdire l'utilisation des pesticides sans avoir obtenu de permis par la Ville.

- Accompagner les résidents dans des meilleures pratiques de gestion écologique des pelouses.
  - Poursuivre les objectifs du plan directeur des espaces verts pour favoriser la biodiversité en réaménageant des sous-espaces verts, places, haltes et aménagements à proximité de bâtiments municipaux pour attirer les pollinisateurs.
  - Création d'oasis pour papillons monarques et pollinisateurs.
  - Prévu au printemps 2023 : Aménagement de prairies pour les pollinisateurs.
2. **Éducation du public sur l'importance du rôle des pollinisateurs** : Décrivez les actions qui seront mises en place afin d'éduquer les habitants, les employés municipaux et les visiteurs sur le rôle crucial que jouent les pollinisateurs et sur ce que chacun peut faire pour les protéger (*ajoutez ou supprimez des lignes si nécessaire*).
- Des ateliers de sensibilisation seront organisés avec les résidents au sujet de l'importance des pollinisateurs.
  - Une conférence sera organisée pour accompagner les résidents dans de meilleures pratiques de gestion écologique des pelouses.
  - Des publications seront faites sur les réseaux sociaux de la Ville et sur le site internet pour sensibiliser les résidents à l'importance du rôle des pollinisateurs au printemps.
  - Kiosque à l'Événement Terre (au printemps) sur les pollinisateurs.
3. **Célébration annuelle des pollinisateurs** : Décrivez comment votre collectivité célébrera les pollinisateurs durant la semaine internationale des pollinisateurs (troisième semaine de juin) ou à d'autres occasions (*ajoutez ou supprimez des lignes si nécessaire*).
- Durant la semaine internationale des pollinisateurs, la Ville de Beloeil prévoit faire une publication sur nos réseaux sociaux pour célébrer les pollinisateurs.

- Le 20 mai, une publication sera partagée pour la journée mondiale des abeilles décrété par les Nations Unies afin de rappeler l'importance des pollinisateurs et des actions faites par la ville pour contribuer à leur survie.

## D) Exigences complémentaires

Je/nous m'engage à respecter les exigences suivantes :

1. Faire connaître publiquement votre désignation de Ville des abeilles en installant une signalétique dans la ville, la région ou la communauté, sur votre site Internet ou tout autre endroit stratégique.
2. Faire votre demande d'inscription annuelle afin de renouveler votre désignation de Ville des abeilles. Un formulaire de renouvellement vous sera envoyé accompagné d'une demande de paiement des frais de renouvellement

## E) Documents à joindre à la demande

Merci de fournir en plus du présent formulaire de demande :

1. le logo de votre ville, région ou Première nation (format png) accompagné de ses règles d'usage ;
2. un court texte (50-100 mots) résumant votre volonté de devenir une Ville des abeilles, accompagné de photos si possible. Cela nous permettra de partager la bonne nouvelle sur nos réseaux sociaux.

## F) Signatures

**Demandeur**

\_\_\_\_\_  
Signature

Patricia Côté  
Nom

Coordonnatrice en environnement  
Titre

19-10-2022  
Date

## Référent Bee City Canada (en l'absence de demandeur)

---

Signature

---

Nom

---

Titre

---

Date

## G) Étapes suivantes

1. (Demandeur) envoyer le formulaire de demande par courriel (en PDF) accompagné des documents requis à [applications@beecitycanada.org](mailto:applications@beecitycanada.org) avec "APPLICATION" dans l'objet du message.
2. (Bee City Canada) étudiera votre demande dans un délai de trois jours ouvrés. Bee City Canada vous informera de l'acceptation de votre demande ou vous demandera de clarifier certains éléments si nécessaire.

## H) Engagement de Bee City Canada

Bee City Canada rendra publique l'obtention de votre statut de Ville des abeilles sur son site Internet, sur les réseaux sociaux, ainsi que sur d'autres supports. En plus de cela, vous recevrez une trousse de bienvenue incluant notamment une déclaration officielle reconnaissant votre statut de Ville ou Première nation des abeilles

Nous sommes reconnaissants que vous ayez pris la décision de vous engager à avoir une action positive en faveur de la protection des pollinisateurs, ainsi que d'être un modèle pour les autres communautés à travers le pays.